

## **Documents et informations à fournir**

### **Permis d'installation septique et champs d'épuration**

- Le formulaire Demande de permis de construction complété et signé;
- L'étude réalisée par une personne membre d'un ordre compétent en la matière et conforme au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22);
- La date prévue des travaux (début et fin).

**D'autres documents peuvent être requis.**

**Vous n'êtes pas propriétaire? Il vous faut une procuration signée par celui-ci.**

**La responsable de l'urbanisme peut vous guider dans votre projet.**

**Composez le 819 398-6878 pour un rendez-vous.**